



Communiqué de presse

24 février 2016

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016 MARQUÉ PAR :

- l'accentuation de la pression dépressive sur les ressources de la commune
- une stratégie d'investissement restée très dynamique : + 20% de BP à BP !
- l'absence d'augmentation de la pression fiscale locale

Le conseil municipal réuni hier soir a procédé à l'examen du budget primitif 2016. Ce budget, présenté par Yvonick PLAUD, adjoint aux finances, est marqué par trois données majeures :

– **une aggravation de la baisse des recettes**, du fait de la réduction des compensations de l'Etat (la DGF) et de l'augmentation du prélèvement dit de solidarité intercommunale (le désormais fameux FPIC).

Ce démembrement progressif des ressources locales qui remet en cause les conditions mêmes de l'exercice des pouvoirs locaux a été évalué à l'échelle de la vallée (communauté de communes et 4 communes) à **un manque à gagner supérieur à 20 M d'euros sur la période 2012-2017 !**

Cette tendance lourde a conduit à des efforts importants pour contenir les dépenses de fonctionnement qui devront être poursuivis.

– le maintien d'une stratégie très dynamique d'investissement : avec 7,8 M inscrits au budget d'investissement (à comparer aux 6,4 M du BP 2015), la commune prouve **sa détermination à accompagner la modernisation des infrastructures au service des habitants et à soutenir l'économie locale** ; principaux équipements concernés en 2016, après la livraison de l'EHPAD intervenue en janvier : la crèche Jean Franco (70 berceaux), la caserne des Favrand, livrée ce printemps et la poursuite des aménagements de voie cyclable aux Bossons.

– Conséquence des efforts de gestion menés, les taux de la fiscalité communale sont, malgré la pression inédite sur les ressources, maintenus au niveau de 2015 et permettent de maintenir Chamonix parmi les **communes adeptes de la modération fiscale.**

Budget adopté à l'unanimité des membres du conseil, hormis 4 abstentions.